



Note d'information : preuve de concept
pour le déploiement de logiciel web pour
la gestion de volontaires

BRÈVE DESCRIPTION

Ce document présente les principaux
éléments de cette initiative de déploiement
d'un logiciel de gestion de données de
volontaires dirigé aux Sociétés nationales.



Note d'information : expérimentation pour le transfert d'un logiciel web pour la gestion de données de volontaires

01.	Contexte :.....	2
02.	But :.....	2
03.	Quels sont les éléments qui caractérisent le logiciel pré-identifié ?	2
04.	Aspects de nature organisationnelle dont la Société nationale doit disposer pour l'adoption du logiciel :.....	3
05.	Sociétés nationales intéressées par l'adoption du système :	4

01. Contexte :

Une des lignes de travail de l'équipe de gestion de données du volontariat de l'Alliance du Volontariat est d'étudier les options pour l'identification d'un logiciel de gestion de données du volontariat pour les Sociétés nationales qui puissent être intéressées par ce type de produits. L'équipe du projet, dirigée par la Croix-Rouge espagnole, a pré-identifié une solution technologique basée sur web d'un fournisseur de logiciel. Ainsi, elle a l'intention d'identifier les Sociétés nationales intéressées par l'adoption et le déploiement de ce logiciel web.

02. But :

Identifier les Sociétés nationales intéressées à participer au déploiement d'un progiciel de données de volontariat, qui inclura le support postérieur pour les modules évolutifs et correctifs au cours d'une période de trois ans.

03. Quels sont les éléments qui caractérisent le logiciel pré-identifié ?

Logiciel ouvert

L'entreprise de logiciels identifiée travaille sur des environnements et des outils de logiciel ouvert, sur la base du progiciel CiviCRM (www.civicrm.org).

La raison principale de la décision de travailler avec une solution de logiciel ouvert ou « open source » est qu'elle n'entraîne pas un paiement régulier de licences d'usage. L'intention finale de cette initiative est que la Croix-Rouge espagnole fournisse du soutien par rapport à l'usage par les Sociétés nationales intéressées d'un système efficient et durable de gestion des données et de l'information des personnes engagées.

En outre, le projet envisage d'assurer un appui de la part de la Croix-Rouge espagnole pour une période de trois ans aux Sociétés nationales qui décident d'adopter ce logiciel en ligne au niveau de l'hébergement de serveurs, ainsi que du développement des modules évolutifs et correctifs. Après cette période, ce sera la Société nationale utilisatrice qui sera responsable des modules évolutifs et correctifs qui soient mis en place.

Support pour une période de 3 ans

L'entreprise d'édition du logiciel, à travers la Croix-Rouge espagnole, fournira du support technique pour les possibles modules correctifs, actualisations et modules évolutifs au cours d'une période de trois ans, en considérant que les demandes de transfert du logiciel et des possibles modules évolutifs et correctifs par les Sociétés nationales ne seront pas synchrones. La Croix-Rouge espagnole fournira aussi l'hébergement du logiciel et des données de façon sécurisée et anonymisée au cours de cette période.

Multilingue

Le logiciel sera opérationnel et disponible dans les langues française, anglaise, arabe, russe et espagnole. En outre, il sera facilement adaptable et configurable pour son usage dans d'autres langues différentes de celles spécifiées ci-dessus. L'adaptation à des langues autres que celles indiquées sera évaluée cas par cas, dans le cadre du support indiqué dans le paragraphe ci-dessus.

Système d'exploitation et navigateurs web

Le logiciel côté utilisateur est basé sur le web, de sorte qu'il peut fonctionner dans des environnements Windows et avec les dernières versions de la plupart des navigateurs du marché (Edge, Chrome, Firefox, Safari).

Logiciel en réseau

Un logiciel a été identifié, dans lequel l'utilisateur de la Société nationale peut accéder via web avec un nom d'utilisateur et un mot de passe. Le logiciel envisage le fait que, dans certains contextes, l'accès à Internet est limité ou inexistant. Pour ce cas, le logiciel aura une extension qui va permettre que, si les données sont introduites hors ligne, elles se stockent au niveau local jusqu'à ce que l'équipement qui les a saisies puisse se connecter à Internet et les données se transfèrent au serveur.

Hébergement et stockage des données

Le produit nécessaire est un logiciel de gestion de données. Pour les options concernant l'hébergement, nous avons considéré l'option du stockage des données sur les serveurs de l'entreprise d'édition du logiciel. L'architecture des serveurs de l'entreprise est conforme aux réglementations européennes de protection de données et a des standards élevés de sécurité et de fiabilité. La Croix-Rouge espagnole prendrait en charge les coûts de stockage.

Cependant, le cas de Sociétés nationales avec des possibilités d'hébergement de données dans leurs serveurs sera étudié. Dans cette situation, il ne sera pas nécessaire que la Croix-Rouge espagnole fournisse le service de stockage des données qui puissent être saisies par les Sociétés nationales utilisatrices. Le stockage de données devra être développé par les Sociétés nationales utilisatrices. L'entreprise d'édition du logiciel explicitera les contraintes nécessaires au stockage des données sur les serveurs de la Société nationale.

Importation de données de personnes existantes précédemment

Au cas où la Société nationale possède des données de volontaires sur format csv ou xls, le logiciel va permettre leur importation. Cependant, la responsabilité de l'importation des données (y compris le nettoyage des données et leur préparation) correspondra à la Société nationale avec le support de membres de l'équipe de projet.

Propriété intellectuelle

La Croix-Rouge espagnole a priorisé une alternative dans laquelle la propriété intellectuelle du logiciel appartienne à notre organisation, et pas à l'entreprise d'édition.

Modules correctifs et évolutifs

Un processus sera établi par la Croix-Rouge espagnole assurant que les modules correctifs et évolutifs formulés par chaque Société nationale qui utilise le logiciel puissent être affrontés et résolus de la façon la plus fluide et simple possible. Il est entendu que ce processus devra s'appliquer tout au long de la période de support de trois ans qui correspond à chaque Société nationale.

04. Aspects de nature organisationnelle dont la Société nationale doit disposer pour l'adoption du logiciel :

Temps consacré

Le déploiement du logiciel dans les Sociétés nationales qui le demandent va impliquer un pourcentage de temps important à consacrer par la division de cette Société nationale responsable du domaine de volontariat et du domaine des systèmes d'information, tant au siège central qu'au niveau régional/provincial et local. Ce temps sera consacré à :

1. S'occuper des processus de formation pour l'usage de l'outil.
2. Déployer le système du logiciel au niveau de la Société nationale.
3. L'impartition de la formation à l'usage de ce système à toute la structure de volontariat de la Société nationale, tant au siège central qu'au niveau régional et local.
4. L'adéquation ou la création de processus de gestion du volontariat alignés avec le logiciel.

5. La coordination avec le personnel de systèmes d'information de la Société nationale pour l'incorporation des données pertinentes sur les tables principales, pour adapter le logiciel à ses besoins et à son contexte.
6. La gestion quotidienne des tâches de maintenance, telles que l'enregistrement ou la radiation de nouveaux utilisateurs, la réinitialisation des codes d'accès, l'identification de problèmes avec les données et la communication de défaillances sur le logiciel.

Standards pour la gestion du volontariat

Il sera nécessaire que le domaine de la Société nationale responsable par rapport au volontariat adopte, préalablement au transfert du logiciel, des standards homogènes d'application à toutes ses couches (locale/régionale/nationale) par rapport à l'établissement de processus de volontariat. Autrement dit, la Société nationale devra avoir des standards qui soient d'application à chacune de ses filiales par rapport à l'information et aux données qui sont nécessaires et sont saisies :

1. Lors de la saisie, la sélection, l'accueil et l'entrée de volontaires dans la Société nationale, y compris les formulaires utilisés pour le recueil de données personnelles
2. Lors des actions de formation que les volontaires puissent recevoir
3. Lors de l'enregistrement de la participation de volontaires à l'action volontaire
4. Lors de l'accompagnement et du suivi des volontaires

Numérisation et connectivité

Le déploiement d'un système de gestion de données de volontaires exige que la ou les personnes responsables dans le domaine de volontariat de la Société nationale au niveau du siège central disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Ceci serait d'application aussi aux personnes ayant des responsabilités par rapport à la gestion du volontariat et à la saisie des données des volontaires à d'autres niveaux de la Société nationale (local et/ou régional).

Le logiciel fonctionne sur des environnements Windows avec les navigateurs Chrome 5+, Firefox 3.5+, IE 8+, Edge, Safari 4+, de sorte que les ordinateurs qui s'utilisent pour la saisie de données devront avoir ces versions installées.

05. Sociétés nationales intéressées par l'adoption du système :

Les Sociétés nationales intéressées à participer à cette initiative peuvent manifester leur intérêt en contactant l'équipe du projet à l'adresse de courrier électronique suivante : fch@cruzroja.es.

L'équipe de gestion de données du volontariat contactera la Société nationale intéressée. Les Sociétés nationales intéressées devront réaliser un simple processus d'analyse centré sur la connaissance tant de leurs capacités organisationnelles au niveau du volontariat qu'au niveau des systèmes d'information et de la numérisation.

Une fois que les deux parties ont montré leur accord à avancer dans le projet de transfert de logiciel, elles devront signer des termes de référence qui établiront les aspects suivants :

1. Engagements de la Croix-Rouge espagnole envers le soutien du transfert et du déploiement du système au sein de la Société nationale.
2. Engagements de la Société nationale envers le déploiement du logiciel, en explicitant les conditions qu'elle devra assurer pour que ce transfert soit viable, y compris le temps nécessaire à consacrer pour sa mise en place par les personnes clés identifiées préalablement.